



# REJOINS LE RÉSEAU D'EXPAIRS !

## POURQUOI UN RÉSEAU DE PAIR-AIDANCE ?

► De nombreux gendarmes vivent l'expérience d'accompagner un proche en situation de handicap. L'idée est de :

- Capitaliser cette expérience
- Valoriser la volonté exprimée par nombre d'aidants d'apporter un soutien à leurs camarades vivant le même type d'expérience
- Rompre l'isolement de ceux qui découvrent ces situations en leur apportant les conseils, l'écoute d'un camarade vivant les mêmes expériences familiale et professionnelle
- Favoriser le développement d'une communauté du handicap au sein de la gendarmerie : développement de l'entraide, de la sensibilisation du reste des camarades, des suggestions visant à développer l'égalité professionnelle pour les aidants

## COMMENT FONCTIONNE LE RÉSEAU ?

Vous souhaitez entrer en contact avec un expair

**Etape 1 :**

Vous voulez intégrer le réseau de pairs-aidants

Contactez la mission



**Etape 2 :**

Mise en contact avec l'expair le plus adapté

Intégration au réseau pairs-aidants

## COMMENT S'INSCRIRE AU RÉSEAU DES EXPAIRS ?

Pour intégrer le réseau des expairs de la gendarmerie, contactez la Mission Accompagnement du Handicap et remplissez le formulaire d'inscription.

Pour contacter la MAH, une seule adresse :

[handicap@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:handicap@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

Votre inscription tiendra compte des impératifs liés à la protection de vos données personnelles. Les modalités précises de cette protection vous sont exposées sur le formulaire d'inscription.

## LA MISSION ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Mission Accompagnement du Handicap a été créée dans le but de comprendre les problématiques posées aux personnes en situation de handicap et aux aidants familiaux dans la gendarmerie.